



Municipalité de Napierville

Le 7 juin 2024

À une séance ordinaire tenue le 6 juin 2024 à laquelle sont présents son honneur la mairesse, Madame Chantale Pelletier et les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Christine Bleau
- Mario Dufour
- David Dumont

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Résolution #2024-06-193 : Adoption de la politique de l'environnement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville désire favoriser la qualité de son environnement et augmenter son empreinte écologique;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration d'une politique de l'environnement permet à la municipalité d'inscrire les grandes orientations ainsi que les actions qu'elle désire entreprendre;

CONSIDÉRANT QU'en se dotant d'une telle politique, la municipalité réitère également sa volonté de s'orienter vers un développement plus durable de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette politique vise également à être à l'écoute de la population de Napierville et elle se veut être un outil inclusif et évolutif;

Sur proposition de Madame la conseillère Christine Bleau, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter la politique de l'environnement en date du 06 juin 2024.

ADOPTÉE

SIGNÉ : Chantale Pelletier, mairesse
" Julie Archambault, directrice générale et greffière-
trésorière

Copie certifiée